

Oléiculture

N°8
17/06/2021

ARC – MÉDITERRANÉEN



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs

Jean-Michel DURIEZ

France Olive - AFIDOL

jean-michel.duriez@franceolive.fr

Chloé MESTDAGH

Mathilde BOURHIS

Centre Technique de l'Olivier

chloe.mestdagh@franceolive.fr

m.bourhis@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation

PACA

132 boulevard de Paris

13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Les stades phénologiques ont rapidement évolué ces dernières semaines. Ils sont en moyenne autour des stades BBCH 67-69 (fin de floraison/ début de nouaison).

Maladies du feuillage

Nous sommes sur la fin de la période de contamination.

Teignes

Des dégâts de teigne sur des inflorescences sont toujours observés dans certains secteurs.

Mouche de l'olivier

Prévoir le matériel pour le suivi des populations ; pièges chromatiques à positionner au plus tard au stade petit fruit.

Prévoir la mise en place des pièges à la fin de la floraison pour le piégeage massif.

Autres maladies et ravageurs

Des symptômes de psylles, ainsi que des cochenilles sont toujours observés. Maintenez des observations régulières de vos vergers et mettez en place les mesures de prophylaxie si nécessaire.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 18 au 22 juin (source : Météo France) :

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar
Alpes-Maritimes					
Var					
Alpes-de-Haute Provence					
Bouches-du-Rhône					
Vaucluse					
Drôme					
Gard					
Hérault					
Aude					
Pyrénées orientales					

De fortes températures sont toujours annoncées.

Stades phénologiques

Stade phénologique	BBCH 61 Début floraison	BBCH 65 Pleine floraison	BBCH 69 Nouaison	BBCH 71 Les fruits ont atteints 10% de leur taille finale
Départements				
Alpes-Maritimes (06)	← 59-69 →			
Var (83)	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">Haut-var 65</div> <div style="text-align: center;">Centre 67</div> <div style="text-align: center;">Littoral 69</div> </div>			
Alpes-de-Haute-Provence (04)	← 65-68 →			
Bouches-du-Rhône (13)	← 67-71 →			
Vaucluse (84)	← 60-71 →			
Drôme (26)	← 65-67 →			
Gard (30)	← 67-71 →			
Hérault (34)	← 66-68 →			
Aude (11)				
Pyrénées orientales (66)	← 69-71 →			

Stades phénologiques, source : Sanz-Cortés et al. 2002 et H. Lasserre pour France Olive

La floraison de cette année semble globalement plus abondante que celle de l'année dernière. Cependant, le taux de nouaison semble être peu encourageant dans certains secteurs.

Maladies fongiques : Œil de paon et cercosporiose

Éléments de biologie



Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez le site internet de France Olive : [BSV oléicole N°1](#) rubrique « Oléiculteur », « Bulletins d'informations » ou la page [cercosporiose](#) rubrique « Oléiculteur », « Maladies et ravageurs ».

Symptômes d'œil de paon et de cercosporiose, source : Centre technique de l'Olivier

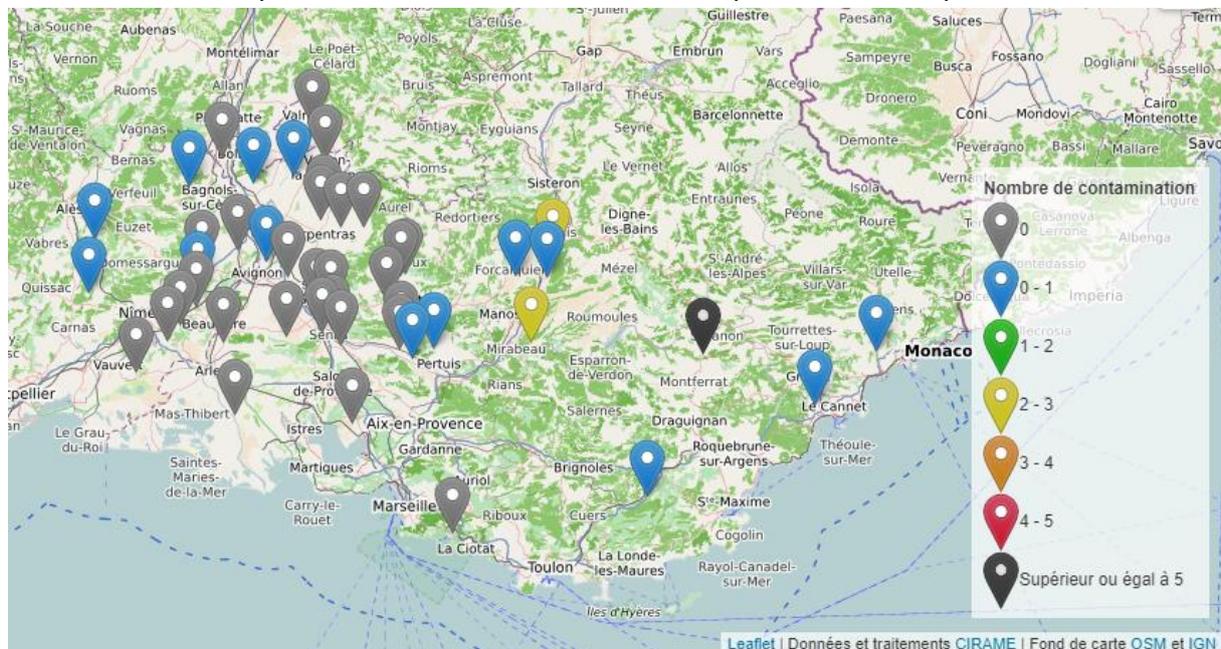
Observations

	Départements	Présence de symptômes dans les parcelles observées	
		Œil de paon	Cercosporiose
PACA	Alpes-Maritimes (06)	Faible à fort	Faible à fort
	Var (83)	Aucun à fort	Modéré à très fort
	Alpes-de-Haute Provence (04)	Fort	Faible
	Bouches-du-Rhône (13)	Faible à fort	Faible
	Vaucluse (84)	Modéré à fort	Faible à fort
RA	Drôme (26)	Fort	Faible à très fort
Occitanie	Gard (30)	Faible à modéré	Faible à fort
	Hérault (34)	Faible à fort	Modéré à fort
	Aude (11)		
	Pyrénées orientales (66)	Modéré à très fort	Faible à modéré

Ces observations ont été réalisées par les techniciens du réseau BSV sur les différents secteurs. La présence des maladies varie selon les variétés, les secteurs, l'historique et le niveau de protection des parcelles. Il est important de maintenir des observations régulières sur votre verger afin de connaître la situation de votre secteur.

Modélisation

Le modèle œil de paon montre les épisodes contaminants potentiels sur la période du 4 au 15 juin. Un épisode est dit contaminant lorsque les températures moyennes, l'hygrométrie, et la pluviométrie sont favorables à la dispersion des spores des maladies fongiques. Un épisode n'est contaminant que si un inoculum de la maladie est présent dans la parcelle.



Nombre d'événements contaminants sur la période du 04/06/21 au 15/06/21, d'après le modèle ODP, source : CRIIAM SUD*

* Un réseau de stations météorologiques situé en PACA permet d'alimenter le modèle du CRIIAM SUD. Un travail sur l'extension de ce réseau et de ce modèle sur la région Occitanie est en cours.

Peu de contaminations ont eu lieu depuis le 4 juin.

Évaluation du risque

Nous sommes à la fin de la période à risque.

Gestion du risque

Aucune intervention n'est nécessaire pour le moment. Les inocula actuellement présents dans vos parcelles représenteront un risque lors de la période automnale.

SOMMAIRE



Teigne de l'olivier, *Prays oleae*

Eléments de biologie



Les larves de teigne grignotent les boutons floraux et peuvent causer des dégâts sur fruits. Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez le site internet de France Olive : [BSV Oléicole N°2](#) rubrique « Oléiculteur », « Bulletins d'informations » ou la page [Teigne \(France Olive\)](#) rubrique « Oléiculteur », « Maladies et ravageurs.

Dégâts de teigne sur les inflorescences, source : France Olive

Observations

Départements		Présence de symptômes de teigne sur inflorescences
PACA	Alpes-Maritimes (06)	Faible
	Var (83)	Modéré à très fort
	Alpes-de-Haute Provence (04)	Modéré
	Bouches-du-Rhône (13)	Modéré à fort
	Vaucluse (84)	Modéré
RA	Drôme (26)	Faible à modéré
Occitanie	Gard (30)	Faible à modéré
	Hérault (34)	Modéré
	Aude (11)	
	Pyrénées orientales (66)	Faible à très fort

Evaluation du risque

	Départements	Risque estimé					
		Teigne					
		Aucun	Faible	Modéré	Fort	Très fort	Alerte
PACA	Alpes-Maritimes (06)	← Faible →					
	Var (83)	← Modéré →					
	Alpes-de-Haute Provence (04)	← Modéré →					
	Bouches-du-Rhône (13)	← Fort →					
	Vaucluse (84)	← Faible →					
RA	Drôme (26)	← Faible →					
Occitanie	Gard (30)	← Modéré →					
	Hérault (34)	← Modéré →					
	Aude (11)						
	Pyrénées orientales (66)	← Fort →					

Gestion du risque

Pour les vergers dont les stades phénologiques sont situés entre BBCH 59 (boutons blancs) et le BBCH 65 (pleine floraison) des produits de biocontrôles homologués pour cet usage peuvent être utilisés.



SOMMAIRE

Mouche de l'olivier, *Bactrocera oleae*

Éléments de biologie

Les larves de la mouche de l'olive creusent des galeries dans les fruits, entraînant leur chute.

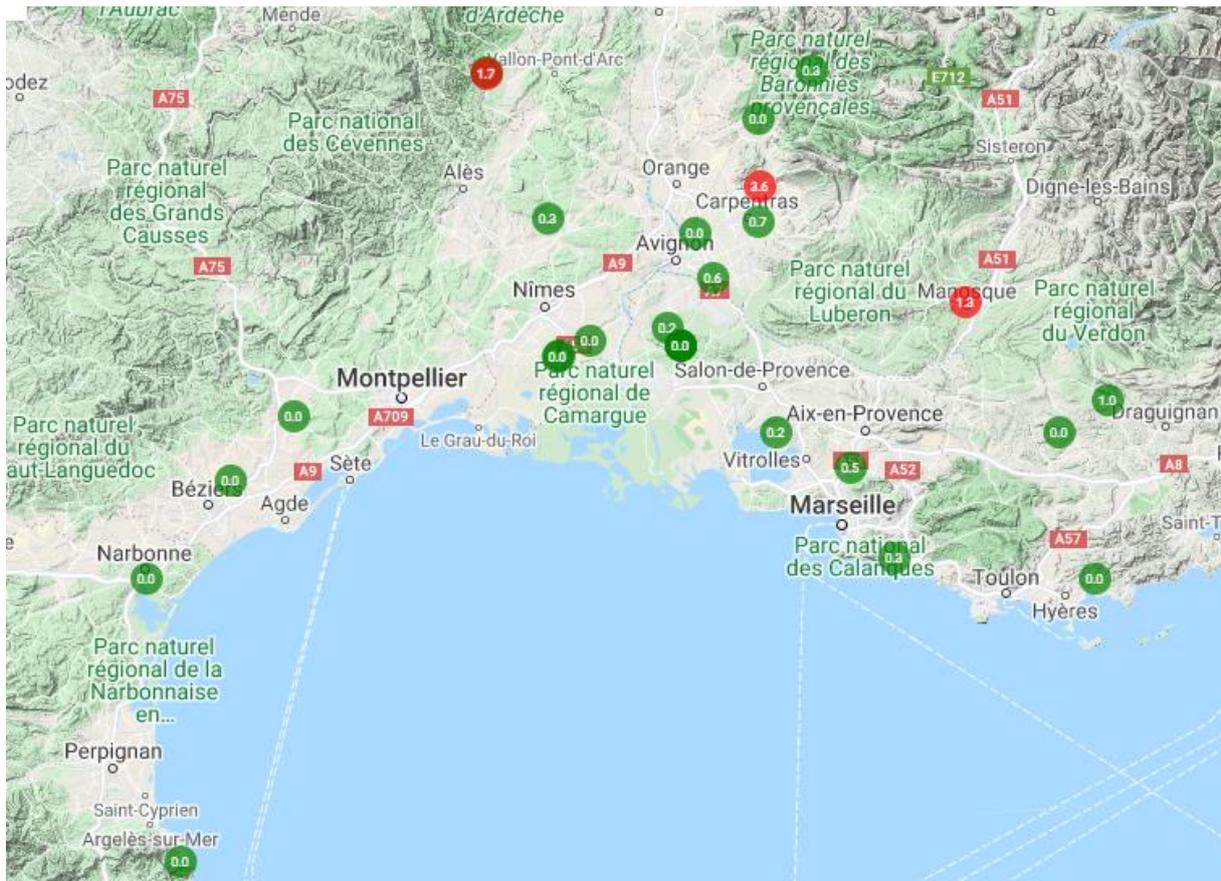


De plus, les mouches piquent les fruits favorisant l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes. Pour plus d'informations, consultez le site internet de France Olive : [BSV Oléicole N°6](#) rubrique « Oléiculteur », « Bulletins d'informations » ou la page [Dalmaticose \(France Olive\)](#) ou [Mouche de l'olive](#) rubrique « Oléiculteur », « Maladies et ravageurs ».

Mouche de l'olive et symptômes de dalmaticose, source : France Olive

Observations

Le réseau de piégeage saisonnier est en cours d'installation sur l'ensemble des secteurs. Les captures de mouches par piège et par jour sont représentées ci-dessous, à partir des relevés des 7 derniers jours.



Nombre moyen de mouches capturées par jour entre le 08/06/21 et le 15/06/21, source : France Olive

Le nombre de captures de mouches est relativement faible.

Evaluation du risque

Il n'y a **aucun** risque actuellement puisque les mouches causent des dégâts uniquement sur fruits.

Gestion du risque

La mise en place des pièges chromatiques est recommandée afin de pouvoir suivre la dynamique des populations de mouche. Ces pièges sont à positionner avant le stade petit fruit.

Pour réduire les populations de mouche, il est possible de mettre des pièges alimentaires (piège « bouteille ») lorsque la floraison sera terminée. Ce piégeage massif est une méthode de biocontrôle sans insecticide. Pour plus d'informations, consultez le [BSV oléicole N°6](#) ou le site de France Olive rubrique « Oléiculteur » ; « Bulletin d'informations » pour la [fabrication](#) « maison » et la mise en place des pièges bouteilles.



Autres maladies et ravageurs

Le tableau ci-dessous est un rappel des mesures prophylactiques à maintenir si vous observez ces maladies ou ravageurs dans vos parcelles. Ces derniers ont été plus précisément présentés dans les précédents BSV. Le risque est à évaluer selon l'historique de votre parcelle ainsi que les conditions météorologiques.

Maladies / Ravageur	Observations générales	Mesures prophylactiques	Informations complémentaires
Psylle	Présence sur rameaux	Aucune intervention n'est nécessaire	Psylle de l'olivier (France Olive) BSV Oléicole N°5
Cochenille noire et <i>Philippia follicularis</i>	Présence sur rameaux	Éliminer les rameaux contaminés, favoriser les auxiliaires	Cochenille noire (France Olive) BSV Oléicole N°2
Cochenille farineuse (<i>Pseudococcus</i>)	Présente dans les Alpes-Maritimes		



Symptômes de psylle,
source : France Olive



Cochenilles noires et *Philippia follicularis*,
source : Centre technique de l'Olivier et
M. DAMIENS



Cochenille farineuse, source : C. BARGE

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

France Olive - DURIEZ Jean-Michel

Centre Technique de l'Olivier - MESTDAGH Chloé – BOURHIS Mathilde

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Isabelle Casamayou – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Célie Chaper – Coopérative du Nyonsais

Benoit Chauvin Buthaud – CA 26

Cécile Combes – GE des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault

Maud Damiens – CA 06

Lisa Gaoua – Coopérative oléicole La Balméenne

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB

Alex Siciliano – GOHPL

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA